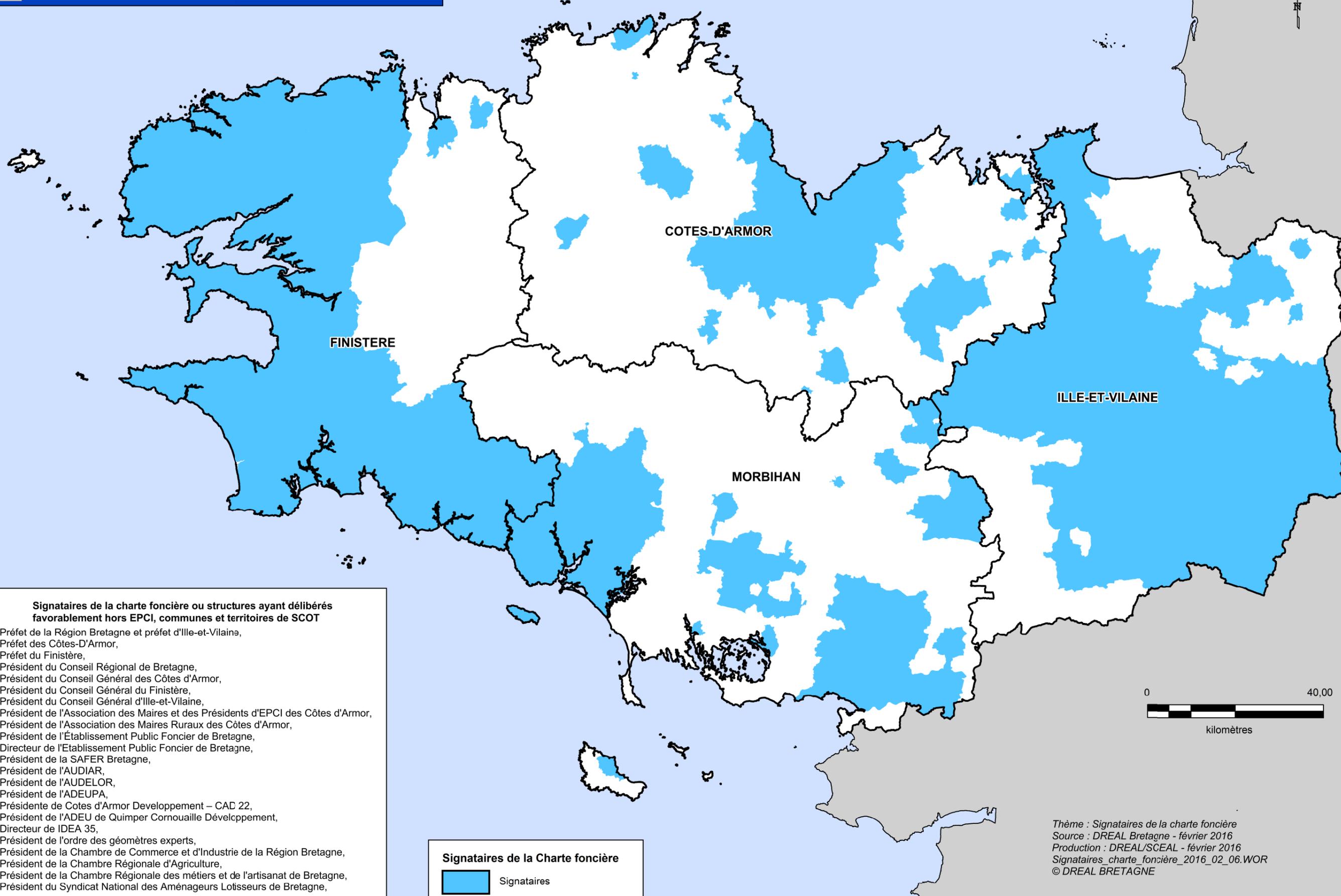




**Territoires signataires de la charte pour une gestion économe du foncier en Bretagne au 06/02/2016**



Source fond carto : ©IGN/Bd carto

**Signataires de la charte foncière ou structures ayant délibéré favorablement hors EPCI, communes et territoires de SCOT**

- Le Préfet de la Région Bretagne et préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Le Préfet des Côtes-d'Armor,
- Le Préfet du Finistère,
- Le Président du Conseil Régional de Bretagne,
- Le Président du Conseil Général des Côtes d'Armor,
- Le Président du Conseil Général du Finistère,
- Le Président du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine,
- Le Président de l'Association des Maires et des Présidents d'EPCI des Côtes d'Armor,
- Le Président de l'Association des Maires Ruraux des Côtes d'Armor,
- Le Président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne,
- Le Directeur de l'Établissement Public Foncier de Bretagne,
- Le Président de la SAFER Bretagne,
- Le Président de l'AUDIAR,
- Le Président de l'AUDELOR,
- Le Président de l'ADEUPA,
- La Présidente de Cotes d'Armor Développement – CAD 22,
- Le Président de l'ADEU de Quimper Cornouaille Développement,
- Le Directeur de IDEA 35,
- Le Président de l'ordre des géomètres experts,
- Le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Région Bretagne,
- Le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture,
- Le Président de la Chambre Régionale des métiers et de l'artisanat de Bretagne,
- Le Président du Syndicat National des Aménageurs Lotisseurs de Bretagne,

**Signataires de la Charte foncière**

 Signataires

Thème : Signataires de la charte foncière  
 Source : DREAL Bretagne - février 2016  
 Production : DREAL/SCEAL - février 2016  
 Signataires\_charte\_foncière\_2016\_02\_06.WOR  
 © DREAL BRETAGNE